

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PÉVÈLE

Le conseil de communauté laissera la prochaine équipe décider des investissements pour 2008



Le conseil de la Communauté de communes du pays de Pévèle (CCPP) s'est réuni lundi à la salle des fêtes de Bachy. À l'ordre du jour, le plan de lutte contre les inondations, la charte de pays et le débat d'orientation budgétaire.

La séance de lundi s'est ouverte avec les communications du président de la CCPP, Luc Monnet.

Nouveau siège.- L' élu a annoncé que les services de la communauté « prennent leurs marques » à la Campagnette, le nouveau siège templeuvois de la structure. M. Monnet, également maire de Templeuve, a signalé que la connexion Internet « se fait attendre ». Un problème de stationnement lui a été signalé par des élus : le départ des artisans et la demande faite aux agents de se garer à l'extérieur, sur les parkings de la ville, devraient améliorer la situation. Une opération portes ouvertes aura lieu le 25 février à 17 h 30, avant le dernier conseil de communes de la mandature, à la salle des fêtes de Templeuve à 19 h 30.

Inondations.- Le président a annoncé avoir participé à une réunion en compagnie de maires et d'élus, la semaine dernière à Tourmignies. À l'ordre du jour, l'évocation du « problème lié à la mise en place d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) aux abords de la rivière Marque ». Les élus ont estimé que « les contraintes que la DDE et la préfecture imposent ou imposeront aux plans locaux d'urbanisme, comme c'est déjà le cas à Ennevelin et Tourmignies, (...) semblent parfois excessives. » **Boues.**- M. Monnet a signalé que les filets bleus visibles à hauteur d'Ennevelin, entre Templeuve et Fretin, servent à protéger 5 000 plants d'arbustes et d'arbres. Ils ont été plantés sur le site de stockage des boues du curage de la Marque, effectué en 2003. Ce chantier a été réalisé par l'atelier d'insertion de la CCPP.

Budget.- Les élus se pencheront sur le budget 2008 lors du conseil du 25 février. Mais Luc Monnet a été clair : ce sera à l'équipe qui se mettra en place après les élections de faire les choix d'investissement. Les décisions de la fin du mois permettront seulement d'assurer le fonctionnement de la structure et d'assurer les investissements indiscutables, comme ceux liés à la prévention des inondations.

Alain Duthoit a présenté le bilan financier 2007. L'objectif en début d'exercice était de réduire les charges de fonctionnement et d'augmenter la marge d'autofinancement : le contrat a été rempli. De 2005 à 2006, les charges de fonctionnement avaient progressé de 6,51 %. Cette hausse a été ramenée à 1,35 % entre 2006 et 2007. Suite à des embauches, les charges de personnel augmentent de 8,26 % mais ne représentent que 22 % des dépenses de fonctionnement, la moyenne nationale étant de 24,80 %. Les recettes de fonctionnement grimpent de 8,29 %, ce qui permet de dégager un autofinancement d'1,52 million d'euros, contre seulement 568 000 E fin 2006. Ce résultat est partiellement dû aux retombées fiscales du centre d'entraînement du LOSC à Camphin-en-Pévèle (400 000 E). Avec les excédents des années précédentes, la prochaine équipe disposera d'une « chaussette » de 3,8 millions d'euros. • FRANCK BAZIN

